

**Sujet** :[INTERNET] Contribution à l'enquête publique à propos du projet Catella, sis à Romorantin et à Villefranche-sur-cher.

**Date** :Thu, 22 Jun 2023 20:50:28 +0200 (CEST)

**De** :Claude GOVEHOVITCH

**Répondre à** :Claude GOVEHOVITCH

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour,

Veillez trouver ci joint ma contribution à l'enquête publique projet Catella, prévu à Romorantin et à Villefranche-sur-cher

- Le site étant destiné à l'entreposage de produits combustibles précisions de leur nature exacte; ne devrait il pas être clarifié

- Doit t'il répondre à d'autres obligations réglementaires concernant les produits combustibles qui seraient stockés sur le site?

- Le passage prévu de 196 poids lourds/jour (soit 392 passages de camions) devront repartir ne va t'il pas conduire à une destruction du réseau routier dont les frais seront à la charge du contributeur de la société Catella ou de ses locataires, Le surcoût pour l'entretien estimé et sera t'il répercuté aux utilisateurs de la plateforme?

- En provenance d'Orléans les poids lourds seront tentés pour éviter d'utiliser la D922, gratuite, en lieu et place de l'autoroute pour des raisons environnementales à t'il été bien évalué; Pollution atmosphérique lors de la traversée de grands axes routiers ? La traversée de villages : La Chaumont sur Tharonne, La Ferté Beauharnais, Millançais dont déjà difficile sans ce trafic supplémentaire ne risque t'il pas de conduire dans une situation identique à celle de Mur de Sologne ou le passage de poids lourds empoisonne la vie des habitants: bruit, pollution routier.

-La D922 sera t'elle limitée en tonnage afin de limiter les impacts ci-dessus et des contrôles sont ils prévus?

- En provenance de Blois, le problème sera identique pour la contournement que cette flotte de camions posera à Romoranti contournement de la ville par la D765 (prolongement de la D9 étudiée, Cette voie est déjà fortement ralentie à certaines journées, un élargissement de cette D765 et un agrandissement t'il été prévu ?

- Une réunion publique sera t'elle prévue pour discuter des conséquences de ce projet.

Merci de vos réponses

Cordialement

Claude Govehovitch